

Le budget fait la navette cependant que M. Vincent-Auriol et que M. Millès-Lacroix donnent leur démission de présidents des Commissions des finances

A LA CHAMBRE

Paris, 12 juillet. — A la Chambre, M. Herriot ouvre la séance à 15 h. 30.

M. Bache, en attendant que le budget revienne du Sénat, pose au gouvernement une question sur la crise viticole.

Il déplore que les taxes de toutes sortes, les tarifs de transport ont augmenté de telle sorte, que la vente du vin en est considérablement entravée.

Quelles mesures va prendre le gouvernement pour remédier à cette situation ?

Le ministre des travaux publics, au nom de son collègue de l'agriculture, reconnaît que la crise est sérieuse et termine en demandant l'assurance qui n'engage à rien, à savoir que le gouvernement fera tout en son pouvoir pour soutenir et défendre les vignobles.

Puis c'est M. Evrard, qui vient à son tour s'inquiéter de la situation des canaux du Nord et du Pas-de-Calais.

Là aussi, le ministre des travaux publics donne les meilleures assurances, mais il évoque les difficultés de la trésorerie, qui ne permettent pas de consacrer à l'entretien ou à l'amélioration des voies d'eau, les crédits qu'il faudrait et cela d'autant plus que M. Evrard entend que l'Etat n'abandonne à personne le monopole de la traction sur les canaux lui interdisant par conséquent de recourir à des entreprises financières.

L'incident est clos après une si piètre déclaration et on passe à la proposition Girod, tendant à indemniser les fabricants d'absinthe, lésés par la loi de 1915 qui a interdit cette boisson.

M. Justin Godart faisant valoir les avantages hygiéniques de cette loi demande le renvoi de l'affaire. M. Girod n'y voyant qu'un ajournement à ce soir, ne s'y oppose pas.

La Chambre discute alors le projet interdisant à tout chef d'établissement d'occuper des travailleurs à la fabrication du pain, ou ce qui devient alors une atteinte à la liberté individuelle, de s'y livrer lui-même pendant la nuit.

La fabrication ménagère est exclue du projet. Les heures de nuit arrêtées par le projet devront comprendre au moins 7 heures, entre 22 heures et 4 heures ou 23 heures et 5 heures. Le projet est voté sans modification.

Le ministre du travail dépose le budget retour du Sénat, mais la séance s'ajourne quelques instants, au milieu d'une vive animation, la nouvelle s'étant répandue qu'à la suite des décisions prises par la commission des finances, M. Vincent Auriol, son président, aurait donné sa démission.

La démission de M. Auriol

En effet, la commission des finances de la Chambre examinant le budget retour du Sénat, a décidé par 11 voix contre 6 de se rallier au vote de la Haute-Assemblée, en ce qui concerne la taxe sur le chiffre d'affaires.

M. Vincent Auriol a alors décidé de donner sa démission de président de la commission. Mais la commission a aussitôt adopté une motion conçue en ces termes :

La commission rendant hommage à la haute conscience de son président, le prie instamment de conserver ses fonctions.

Une délégation de la commission a été chargée de se rendre auprès de M. Vincent Auriol pour lui soumettre ce vote et insister auprès de lui pour qu'il revienne sur sa décision. Mais M. Vincent Auriol est resté sourd à ces instances et a maintenu sa démission.

La Chambre rétablit le texte

A 21 h. 40, la séance est reprise. M. Vincent Auriol occupe plus le banc de la commission des finances.

M. Poincaré, Caillaux, Briand et Steeg sont présents. Les députés sont assez nombreux.

La discussion s'engage sur les projets en conteste entre les deux Chambres, sans qu'aucun incident soit soulevé sur la démission de M. Vincent Auriol. Mais on sent une atmosphère lourde planer à l'extrême gauche. On le voit à la vigueur des applaudissements qui accueillent M. Escouffiant quand il demande à la Chambre de reprendre son texte sur les bénéfices agricoles, à l'encontre du rapporteur général qui penche pour la conciliation.

C'est la quatrième navette, dit-il, et il faut savoir attendre.

L'extrême gauche commence à vociférer et M. Escouffiant s'écrie :

AU SÉNAT

Paris, 12 juillet. — La séance du Sénat est tenue sous la présidence de M. de Selves, MM. Briand, Borel, Laval, sont au banc du gouvernement. M. Caillaux est absent.

L'Assemblée commence à discuter le budget retour de la Chambre et examine les dépenses.

Un chapitre ouvrant un crédit de 26.000 francs pour la création d'une chaire de puériculture est disjoint. Au sujet du prêt d'honneur aux étudiants, un crédit de 2 millions est réduit.

Pour les bénéfices agricoles, la Chambre a porté à 75 % la majoration de la valeur locale et établi des abattements à la base. La commission a estimé qu'il convenait de ramener la majoration à 50 % et qu'en ce qui concerne les abattements il y avait lieu de supprimer complètement l'impôt jusqu'à 2.250 francs de revenus et de réduire de 2.250 à 4.000 francs de revenus en portant la réduction à moitié. La décision de la commission est approuvée.

Mais, M. Cassé, appuyé par M. Jossot, fait décider que la réduction de moitié de l'impôt sera accordée jusqu'à 4.500 francs de revenus.

En ce qui a trait à la non déduction de l'impôt global payé l'année précédente, le texte de la Chambre persiste à vouloir que cette déclaration soit faite sous serment. Pour ne pas éterniser le débat sur une question de pure forme, M. Bérenger propose de voter le texte de la Chambre et après de brèves interventions de MM. Crémieux, Morand Herry, la première partie de l'article est adoptée. La phrase relative à l'obligation du serment est adoptée par 197 voix contre 93 et l'ensemble de l'article est adopté.

Pour la taxe d'apprentissage, la commission accepte le texte de la Chambre, sauf qu'elle fait compter pour les exonérations, le salaire des apprentis pendant dix mois au lieu de six, chiffre voté par la Chambre. Ce texte est ratifié.

L'article instituant l'apprentissage agricole que la Chambre avait disjoint est rétabli.

L'article relatif à la déclaration des biens compris dans une succession à l'étranger, à la saisie, le Sénat maintient les mots « biens mobiliers et immobiliers », alors que l'autre assemblée avait restreint le texte aux capitaux mobiliers.

On disjoint les articles visant l'impôt sur le revenu, prime de remboursement et totaux des actions, l'impôt sur le revenu des créances, la perception de la taxe sur le chiffre d'affaires aux établissements de crédits. Puis, c'est l'examen de l'article modifiant le texte sur le chiffre d'affaires.

M. Bérenger propose la disjonction de l'article qui est voté.

On adopte ensuite l'article de la commission du Sénat concernant la taxe sur le chiffre d'affaires pour les coopératives et les syndicats agricoles.

Par contre, on rejette ceux visant le personnel chargé de percevoir la taxe sur les jeux, l'exonération de 50 % de la taxe sur les spectacles pour la province, les chefs d'ateliers des manufactures des tabacs et allumettes, le maintien en fonctions des agents de l'Etat, pères de famille, la modification de la taxe sur les jeux et casinos.

M. Bérenger prend ensuite la parole.

L'équilibre du budget, dit-il, se présente, après les décisions du Sénat dans les conditions suivantes : Recettes, 33.138.844.678 francs. Dépenses, 33.138.930.618 francs. Excédent de recettes, 1.914.060 francs.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 280 votants.

PARIS-CENTRE

Dix-septième année. - N° 5.981

Table with columns for ABONNEMENTS (Nièvre et limitr..., Autres départ..., Union postale...) and TELEPHONE (2-47 & 2-43).

Régional Quotidien

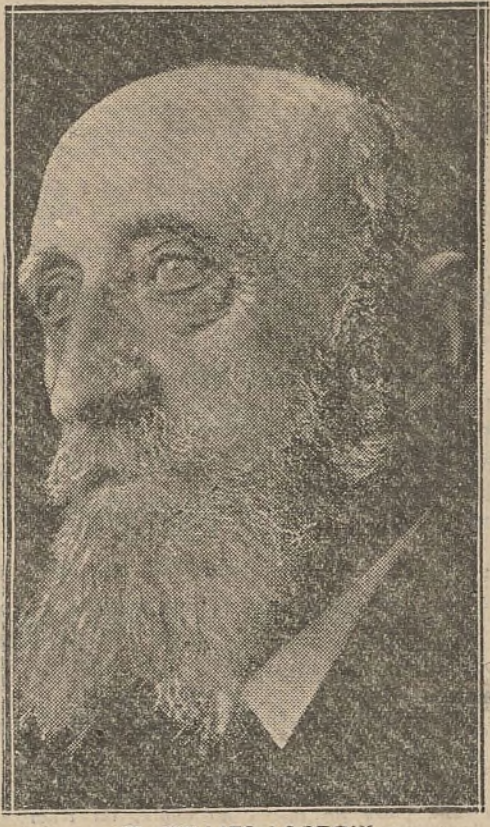
VINGT CENTIMES

Rédaction, Administration, Publicité : 3, rue du Chemin-de-Fer, NEVERS

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF: Abel LAMY

COMPTES CHEQUES POSTAUX: Paris 272-43 - REGISTRE DU COMMERCE N° 57

LUNDI 13 JUILLET 1925



M. MILLÈS-LACROIX

Paris, 12 juillet. — On nous communique la note suivante :

A la suite d'un incident survenu ce matin, entre M. Bérenger, rapporteur général de la commission des finances du Sénat et M. Millès-Lacroix, président de cette commission, ce dernier a fait parvenir à M. Paul Doumer, vice-président de la commission, une lettre lui annonçant qu'il se démettait de ses fonctions.

Nous pouvons ajouter à cette note les détails qui voici :

M. Millès-Lacroix fut hier, l'un des plus chauds partisans de l'ajournement du Sénat à ce matin, contrairement à l'avis de son rapporteur général, M. Bérenger, qui opinait pour que l'examen du budget fut poursuivi au cours d'une séance de nuit.

Quoiqu'il en soit, M. Millès-Lacroix, au moment du scrutin, prit la parole et déclara qu'il se démettait de ses fonctions.

Dans l'après-midi, M. Millès-Lacroix fit alors connaître son intention de se démettre de la présidence de la commission.

M. Doumer et un grand nombre de sénateurs essayèrent de le faire revenir sur sa décision. Leur insistance demeura vaine et dans la soirée, M. Millès-Lacroix faisait publier la note que nous reproduisons ci-dessus.

LES OPÉRATIONS AU MAROC

Les postes au sud de l'Ouergha sont attaqués sans succès

L'invulnérable El Choui premier lieutenant d'Abd El Krim aurait succombé à ses blessures

Rabat, 12 juillet. — Le poste de Kellas de Slef a été attaqué sans succès dans la nuit du 10 au 11 juillet, par des contingents dont la force peut être évaluée à 2.000 fusils.

Dans la matinée du 11 juillet, un de nos groupes légers est intervenu, bousculant les assaillants et nettoyant complètement les abords du poste. L'ennemi a refusé dans la montagne de l'Ouergha, au nord-ouest de l'Ouergha, où l'aviation le poursuivait en bombardant.

Au nord de Taza, deux de nos détachements, partis l'un vers le Bab Moroutj, l'autre vers Dar Caid Tibbos, ayant effectué leur jonction à environ dix kilomètres au nord de Bab Moroutj, parmi les fractions récemment parties en dissidence, ces inconnus, appuyés par des Rifains, ont opposé une résistance acharnée. Les pertes ennemies sont sérieuses.

Le bruit court que le premier lieutenant d'Abd-el-Krim, celui qu'on appelait l'Invulnérable, El Choui, blessé au ventre récemment, près de Tafra, a succombé à ses blessures.

On disait hier qu'Abd-el-Krim aurait décidé d'installer un camp d'aviation à Chechaouen. Les journaux de ce matin affirment que cette nouvelle est fautive. Il s'agirait en réalité d'un bruit que les agents d'Abd-el-Krim ont fait courir pour compenser auprès des éléments indigènes, les conséquences du travail efficace accompli par les aviateurs français.

On attend de nouveaux chars d'assaut, montés sur chenille simple, dotés d'une grande vitesse, qui sont destinés à seconder plus vigoureusement l'action de notre infanterie.

Le général espagnol Riquelme viendrait à Rabat

Rabat, 12 juillet. — Le général Riquelme, commandant les forces espagnoles de Larache viendra prochainement à Rabat, faire une visite au maréchal Lyautey. Cette démarche fait bien inaugurer de la collaboration franco-espagnole.

LA REVOLUTION DANS L'EQUATEUR

Kilo, 12 juillet. — La junte gouvernementale sera complétée lundi. Le président et l'ancien gouvernement sont toujours prisonniers.

On recherche toujours le quatrième bandit de Bordeaux

L'état de M. Gimon inspire de vives inquiétudes, son fils est mort la nuit dernière

Bordeaux, 12 juillet. — Pendant toute la nuit, des battues ont été organisées à Bordeaux et dans la banlieue de la ville en vue de retrouver Negro, le dernier des quatre bandits qui n'était pas arrêté.

Des rafles ont été également faites dans les quartiers où domine l'élément espagnol ainsi que dans les meubles louchés. De nombreux suspects ont été arrêtés, mais Negro est demeuré introuvable.

Il paraît établi que c'est cet individu qui acheta à Paris, des munitions et des armes, des revolvers automatiques du modèle Parabellum, pouvant contenir un chargeur de douze balles.

On estime que le nombre des coups de feu tirés par les quatre Espagnols atteignit une cinquantaine.

Les magistrats enquêteurs croient que les quatre criminels appartiennent à une association terroriste. Ceux qui ont été arrêtés n'ont pas de fiche à l'anthropométrie.

M. Harribey, propriétaire de l'usine attaquée, affirme qu'il n'a jamais fait partie de son personnel. Il ne peut se prononcer en ce qui concerne Negro dont l'identité véritable n'est pas encore connue.

Interrogés à nouveau aujourd'hui, les trois bandits ont persisté dans les déclarations qu'ils ont faites hier aussitôt après leur arrestation.

Juan Lopez, dit Josélio, prétend ne pas connaître ses trois camarades. Il refuse toujours de s'expliquer sur les circonstances du drame.

Garcia dit n'avoir rencontré ses compagnons que vendredi à son arrivée de Paris. Il refusa de Josélio un revolver et des charges. Il prétend avoir fait seulement le guet.

Quant à Rodriguez, il nie avoir fait usage de son arme.

L'enquête a établi que Garcia a été blessé au bras et au côté droit par un coup de fusil tiré par un des poursuivants.

Rodriguez et Lopez ne furent blessés qu'accidentellement par leurs complices qui, en descendant l'escalier de l'usine pour se sauver, déchargèrent au hasard leurs brownings.

Josélio qui a été atteint au bas-ventre, et dont l'état est grave, paraît avoir été blessé par une balle tirée par Garcia.

Les deux autres bandits portent des blessures n'inspirant aucun caractère de gravité.

Il n'en est malheureusement pas de même de leurs victimes.

On conçoit actuellement de grandes craintes en ce qui concerne M. Gimon, père de M. Roger Gimon, qui succomba la nuit dernière à la clinique de la rue Tondou. Il est probable que M. Laheurte devra subir l'amputation de la jambe gauche.

L'Italien Luigi Bacigalupo gagne la 16e traversée de Paris à la nage

Paris, 12 juillet. — La dix-huitième traversée de Paris à la nage, sur le parcours classique de 11 kilomètres 700, entre le Pont National et le Viaduc d'Auteuil, a obtenu son habituel succès.

L'Italien Luigi Bacigalupo a gagné l'épreuve, devant notre compatriote Duval.

Bacigalupo avait gagné cette course en 1920 et en 1921.

L'épreuve d'aujourd'hui fut disputée avec acharnement, Duval menant presque toute la course et n'étant passé par Bacigalupo qu'à la passerelle de Passy, c'est-à-dire à 1 kilomètre avant l'arrivée.

La jeune Arménienne s'était fiancée à Marseille à un Américain

Le jeune homme est en fuite pour Beyrouth emportant de l'or et en laissant des dettes

Marseille, 12 juillet. — Hier devait être célébré à Marseille le mariage d'un citoyen américain, Charles Peters, avec une jeune Arménienne, Marie Vartanian. Mais ce fut en vain que l'on attendit le fiancé. On se mit à sa recherche et l'on apprit qu'il avait quitté le port jeudi dernier à bord du vapeur Canada, en direction de Beyrouth.

L'enquête ouverte sur cette disparition permit de savoir que Peters avait escroqué 1.000 francs à un hôtelier marseillais qu'il était parti sans payer son restaurant et que, quelques jours avant, il s'était fait remettre par sa fiancée, une somme de 6.000 francs, une paire de boucles d'oreilles et un collier en or.

Un radio a été envoyé à Beyrouth, pour que le radio y soit arrêté à l'arrivée.

MONTEDIDER EST DEGOREE DE LA LEGION D'HONNEUR

Montdidier, 12 juillet. — Le ministre du commerce et des colonies, assisté des généraux Jacquemot et Debény, ont assisté, aujourd'hui, à la cérémonie de la remise de la croix de la Légion d'honneur à la ville de Montdidier.

Le gouvernement britannique était représenté par le colonel Heywood et une délégation de la municipalité anglaise d'Exeter, marraine de la cité française.

La cérémonie s'est déroulée à l'hôtel de ville. Une épée d'honneur a été offerte au général Debény.

Caillaux, plus facilement que Daudet est élu sénateur

Le Mans, 12 juillet. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale de la Sarthe. Inscrits 876 ; votants 870. Majorité absolue 438. Joseph Caillaux, ministre des finances, 640 voix, élu. Divers 93. Bulletins blancs ou nuls, 137.

Un vin d'honneur fut offert par les organisations du cartel au nouveau sénateur dans la Halle aux toiles du Mans.

Mme Caillaux est le s'ic dans un accident d'automobile

Le Mans, 12 juillet. — Mme Caillaux, qui assassinna M. Calmette, en revenant ce matin de la Beule au Mans, où elle villégiaturait, pour connaître le résultat de l'élection de son époux, a été victime d'un grave accident d'automobile. Sa voiture s'est brisée contre un arbre.

Mme Caillaux porte plusieurs blessures. Elle a l'os du bassin fracturé en plusieurs endroits, des contusions à la figure et aux jambes. Elle a été transportée à la clinique du docteur Brun à Angers. L'anesthésie générale a été pratiquée pour opérer la réduction de la fracture.

Aux dernières nouvelles, aucune de ces blessures ne met en danger la vie de la femme du ministre des finances, car, dès qu'elle fut réveillée, après l'opération, ses premiers mots furent pour demander des détails sur le scrutin du Mans.

Les causes de l'accident

Angers, 12 juillet. — Mme Caillaux conduisait elle-même son automobile, lorsque près du village de Seiches, à 20 kilomètres d'Angers, elle voulut éviter une autre voiture, fit une embardée et alla se jeter contre un arbre de la route.

La blessée a reçu à la clinique du docteur Brun, les soins immédiats nécessaires. La luxation de la hanche droite, avec fracture de l'os du bassin, l'obligerait cependant à un traitement assez long. Les autres blessures sont des plaies superficielles sans gravité, notamment au nez et au menton.

Mme Caillaux a pu recevoir, après avoir été opérée, le préfet du département de Maine-et-Loire, qui lui a apporté les résultats détaillés sur l'élection de son mari.

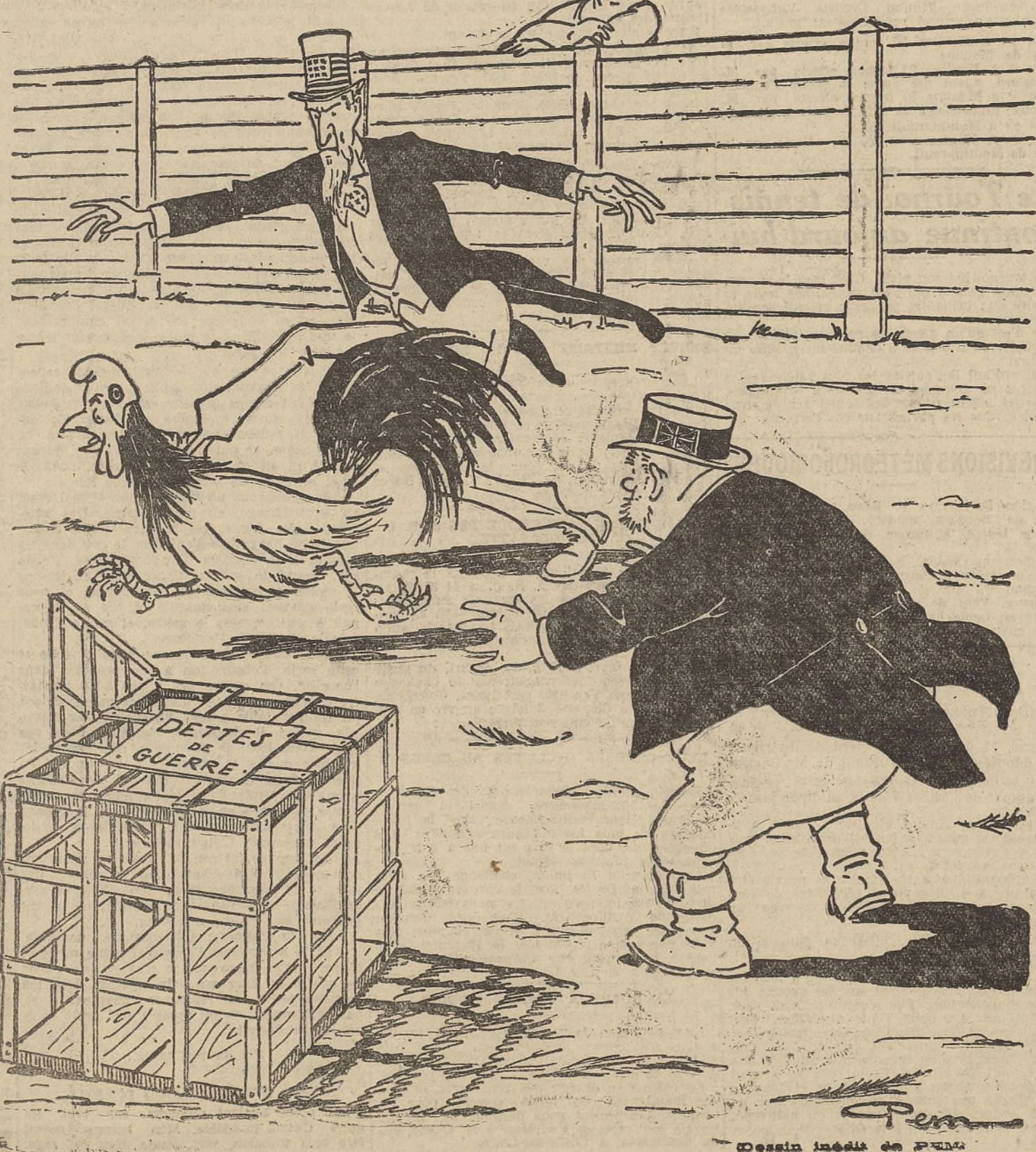
Les traitres à Gabès

Gabès, 12 juillet. — Parmi les documents saisis au domicile du nommé Armor Ben Guedefreche, chef du parti Destourien, arrêté pour menées antifrançaises, se trouve une liste de souscriptions, cachée dans un exemplaire du Coran, et portant le titre : « Pour chasser les Européens du Maroc ».

UNE GARE CAMBRIOLEE

Saint-Etienne, 12 juillet. — La nuit dernière, des cambrioleurs ont pénétré dans la gare de Houtenon, ils ont brisé le coffre-fort installé dans le bureau du chef de gare et dérobé 7.800 francs.

A la grande joie de la voisine



Dessin inédit de PENN

DES MEULES DE BLE INCENDIEES

La Palisse, 12 juillet. — Un incendie allumé par une main criminelle, a détruit des meules de blé appartenant à MM. Thérot et Deschamps, dans un champ à Deschamps.

DERNIERE HEURE LA SEANCE ANIMÉE DE LA CHAMBRE Par 345 voix contre 245 l'amendement Bedouce est repoussé et le Cartel est officiellement brisé

Le ministre des finances monte à la tribune. J'ai le plaisir de rappeler que le réajustement de la situation financière, réajustement des impôts nouveaux. Je ne suis pas plus que vous un adversaire de ce projet...

Le Circuit de l'Allier organisé par PARIS-CENTRE se disputera le 19 juillet l'itinéraire

Vichy, Cussel, Bost, Lapellisse, Vauxmas, Dompière, Chevaignes, Moulins, Souvigny, Saint-Menoux, Bourbon-l'Archambault, Ygrande, Vieux, Cosne-d'Allier, Bizenault, Marmignolles, Montluçon, Chamblet, Doye, Besenot, Montmarault, Voussant, Saint-Pourçain, Le Mayet-d'École, Saulzet, Gannat, Cognat-Lyonne, Bellèrive, Vichy.

Classement général : Au 1er, 1.000 francs en espèces. Au 2e, 600 francs en espèces. Au 3e, 500 francs en espèces. Au 4e, 400 francs en espèces. Au 5e, 300 francs en espèces. Au 6e, 200 francs en espèces. Au 7e, 150 francs en espèces. Au 8e, 100 francs en espèces. Au 9e, 50 francs en espèces. Au 10e, 25 francs en espèces.

Classement régional : Au 1er, 300 francs en espèces. Au 2e, 150 francs en espèces. Au 3e, 100 francs en espèces. Au 4e, 75 francs en espèces. Au 5e, 50 francs en espèces. Au 6e, 25 francs en espèces. Au 7e, 25 francs en espèces. Au 8e, 25 francs en espèces.

Les premiers engagés : Vertemati Luigi de Milan (Italie) gagnant le Circuit des Vosges (1923). Du Circuit d'Alsace (1923). 1er étape du Tour de France Le Havre-Cherbourg (1924). 7e de Paris-Roubaix (1925). Vient d'abandonner dans la Tour de France 1925, à Bayonne.

Le Tournoi de tennis continue aujourd'hui. Le tournoi bat son plein. C'est bien le succès. L'élégante galerie qui s'est passionnée toute la journée aux brillantes parties a prouvé son enthousiasme.

Prévisions météorologiques : Région Parisienne. — Beau temps. Nageux. Vent de nord-est modéré. Température en hausse. Minimum de température, environ 14°.

Le sucrage des vins. (De notre correspondant particulier à la Chambre) Paris, 11 juillet. On vient de distribuer aux députés le projet suivant de M. Barthélemy...

Impressions et souvenirs d'un colonial. Par P. COLLEARD. Un volume in-16 Jésus — 8 francs (Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 17, rue Jacob, Paris).

Les voyages de "Paris-Centre" A l'approche des vacances, et pour répondre aux demandes d'un grand nombre de ses lecteurs, Paris-Centre a décidé d'organiser pour les principales régions de la France, et les plus beaux sites de l'étranger, des voyages en groupe et des voyages individuels à forfait.

Les prix établis comprennent toutes les dépenses : chemin de fer (aller et retour), hôtel, excursions, guides, etc. Nos voyageurs n'ont ainsi aucun souci et peuvent profiter en toute quiétude des voyages dont les itinéraires ont été très minutieusement étudiés.

Les Pyrénées. Départs accompagnés tous les samedis. Départs individuels tous les jours. PROGRAMME 1er jour. — Départ de Bourges à 22 h. 22. Départ de Nevers à 20 h. 50. Départ de Moulins à 18 h. 50. Départ de Montluçon à 21 h.

Un monsieur antipathique. — Non, pas de piano, je vous en prie... Faisons plutôt un bridge, bien tranquillement. Si mes amis insistent, il continuera...

Le Challenge de Santenay. Voici les résultats du challenge de Santenay qui avait réuni onze équipes régionales. Les éliminatoires seules purent être tirées dans la journée.

Le Challenge de Santenay. Voici les résultats du challenge de Santenay qui avait réuni onze équipes régionales. Les éliminatoires seules purent être tirées dans la journée.

Le Challenge de Santenay. Voici les résultats du challenge de Santenay qui avait réuni onze équipes régionales. Les éliminatoires seules purent être tirées dans la journée.

Le Challenge de Santenay. Voici les résultats du challenge de Santenay qui avait réuni onze équipes régionales. Les éliminatoires seules purent être tirées dans la journée.



CHER

BOURGES

Allocations d'allaitement. - La consultation pour le contrôle de l'allaitement qui devait avoir lieu à la salle des Syndicats, rue Michel de Bourges, aujourd'hui lundi, à 14 heures, est reportée au lundi suivant 20 juillet, aux mêmes lieu et heure.

SANCERRE

Il tombe d'un cerisier et se blesse grièvement. - M. Fernand Vétis, 40 ans, vigneron au hameau de Chavagnol, qui était monté sur un cerisier, est tombé de l'arbre et a eu une côte fracturée, ainsi que des plaies à des contusions sur diverses parties du corps.

Dans le clergé. - M. l'abbé Charles Gressin, curé de Mont-Berry, est nommé curé de Chavagnol, en remplacement de M. l'abbé Grand, nommé curé de Luçay-le-Mâle (Indre).

SAINTE-MARTIN-D'AUXIGNY

Travaux. - Il a été trouvé par M. And. Forêt, une serpe ; par Mme veuve Gilbert, un couteau, une clef ; ces deux objets ont été déposés à la mairie.

SAINT-SATUR

Dans les postes et télégraphes. - M. Maudet, receveur à Corbeilles-en-Gâtinais (Loiret), est nommé receveur à Saint-Satur en remplacement de Mme Fialex, appelée à Riom-ès-Montagne.

SAINT-SAUVAIRE

Procès-verbal. - Salah ben hady Tagueh Gherrari, 55 ans, sujet algérien, conducteur de bestiaux chez M. Brunet, marchand de chevaux, Fay-aux-Loges (Loiret), qui conduisait un troupeau de huit chevaux et six ânes, et qui laissait pacager ces bestiaux sur l'accollement de la route, a été grâfié d'un procès-verbal.

HENRICHEMONT

L'Union Sportive Henrichemontoise organise le dimanche 9 août prochain, une grande fête cycliste et sportive, avec le concours de la musique « La Lyre Henrichemontoise ». Des courses pédestres et cyclistes sont prévues. Des prix très intéressants offerts par l'U. S. H. viendront récompenser les concurrents. Nous donnerons dans un prochain numéro la liste de ces prix et le programme de cette fête qui s'annonce pleine de succès.

PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Programme des réjouissances : A 14 heures, place de la République, mat de cocagne. Prix : 10, 6 et 5 francs. A 16 heures, champ de foire, course aux ânes. Prix : 20, 12 et 7 francs. A 17 heures, course de bicyclettes, pour les jeunes gens de la commune ne sont pas inscrits, les coureurs régionaux seront accueillis.

BAUGY

Le 13 juillet, à 21 heures, retraite aux flambeaux. Le 14 juillet, à 9 h. 15, mat de cocagne ; course locale de bicyclettes pour les jeunes gens au-dessus de 13 ans. Prix : 30, 20, 15 et 10 francs. Course locale de bicyclettes pour les enfants au-dessus de 13 ans. Prix : 10, 8, 7 et 5 francs. Les cyclistes désirant prendre part aux courses, sont invités à se faire inscrire chez les frères Migeon, à Baugy.

TONNERRE

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPAGNE

Le 13 juillet, à 21 heures, retraite aux flambeaux. Le 14 juillet, à 9 h. 15, mat de cocagne ; course locale de bicyclettes pour les jeunes gens au-dessus de 13 ans. Prix : 30, 20, 15 et 10 francs. Course locale de bicyclettes pour les enfants au-dessus de 13 ans. Prix : 10, 8, 7 et 5 francs. Les cyclistes désirant prendre part aux courses, sont invités à se faire inscrire chez les frères Migeon, à Baugy.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

SAINT-AMAND

Travaux. - Il a été trouvé par M. And. Forêt, une serpe ; par Mme veuve Gilbert, un couteau, une clef ; ces deux objets ont été déposés à la mairie.

SAINT-AMAND

Il tombe d'un cerisier et se blesse grièvement. - M. Fernand Vétis, 40 ans, vigneron au hameau de Chavagnol, qui était monté sur un cerisier, est tombé de l'arbre et a eu une côte fracturée, ainsi que des plaies à des contusions sur diverses parties du corps.

SANCERRE

Dans le clergé. - M. l'abbé Charles Gressin, curé de Mont-Berry, est nommé curé de Chavagnol, en remplacement de M. l'abbé Grand, nommé curé de Luçay-le-Mâle (Indre).

SAINTE-MARTIN-D'AUXIGNY

Travaux. - Il a été trouvé par M. And. Forêt, une serpe ; par Mme veuve Gilbert, un couteau, une clef ; ces deux objets ont été déposés à la mairie.

SAINT-SATUR

Dans les postes et télégraphes. - M. Maudet, receveur à Corbeilles-en-Gâtinais (Loiret), est nommé receveur à Saint-Satur en remplacement de Mme Fialex, appelée à Riom-ès-Montagne.

SAINT-SAUVAIRE

Procès-verbal. - Salah ben hady Tagueh Gherrari, 55 ans, sujet algérien, conducteur de bestiaux chez M. Brunet, marchand de chevaux, Fay-aux-Loges (Loiret), qui conduisait un troupeau de huit chevaux et six ânes, et qui laissait pacager ces bestiaux sur l'accollement de la route, a été grâfié d'un procès-verbal.

HENRICHEMONT

L'Union Sportive Henrichemontoise organise le dimanche 9 août prochain, une grande fête cycliste et sportive, avec le concours de la musique « La Lyre Henrichemontoise ». Des courses pédestres et cyclistes sont prévues. Des prix très intéressants offerts par l'U. S. H. viendront récompenser les concurrents. Nous donnerons dans un prochain numéro la liste de ces prix et le programme de cette fête qui s'annonce pleine de succès.

PROGRAMME DE LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Programme des réjouissances : A 14 heures, place de la République, mat de cocagne. Prix : 10, 6 et 5 francs. A 16 heures, champ de foire, course aux ânes. Prix : 20, 12 et 7 francs. A 17 heures, course de bicyclettes, pour les jeunes gens de la commune ne sont pas inscrits, les coureurs régionaux seront accueillis.

BAUGY

Le 13 juillet, à 21 heures, retraite aux flambeaux. Le 14 juillet, à 9 h. 15, mat de cocagne ; course locale de bicyclettes pour les jeunes gens au-dessus de 13 ans. Prix : 30, 20, 15 et 10 francs. Course locale de bicyclettes pour les enfants au-dessus de 13 ans. Prix : 10, 8, 7 et 5 francs. Les cyclistes désirant prendre part aux courses, sont invités à se faire inscrire chez les frères Migeon, à Baugy.

TONNERRE

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

MONTARGIS

Accidents du travail. - Polisseur-nikeleur, 158, rue de Paris, M. André Vernet, s'est blessé au pouce, à l'index de la main droite ; commis boucher chez M. Dupré, 80, rue de la Chaussée, M. Emile Pancevaux s'est fait une large coupure à la main gauche ; en transportant une pièce de machine, l'ouvrier typographe Passaguet, de l'imprimerie Léger s'est écharpé en partie le gros orteil gauche ; toupilleur au Meuble Montargis, M. Gaston Bernier a eu l'index et le pouce gauche entamés par sa machine.

NOGENT-SUR-VERNON

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions suivantes : Fait des propositions pour l'attribution de legs Robin et Cornemint.

Vote différentes augmentations de crédits reconnus insuffisants. - Approuve certains excédents de crédits mandats en 1924.

Demande favorable à une demande de vente de boissons alcooliques. - Approuve le compte administratif du maire et du receveur municipal.

Établi les budgets additionnels pour insuffisance de revenus. - Maintient la taxe vicinale pour 1925.

Vote les budgets vicinal additionnel 1925 et primitif 1926.

Établi les listes d'assistance. - Demande l'établissement, sans délai, de l'éclairage électrique.

Maintient les terrassements dans le cimetière, à partir du 1er juillet. - Approuve le compte administratif du maire et du receveur pour le bureau de bienfaisance.

Vote les budgets additionnels 1925 et primitif 1926 du bureau de bienfaisance.

Nommé une commission pour la réorganisation de la compagnie des sapeurs-pompiers ; pris l'engagement financier relatif à l'entretien de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Demande l'application de mesures concernant l'hygiène publique et la propreté des rues.

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voilà le programme de la fête du 14 juillet. Aujourd'hui, à 21 h. 30, retraite aux flambeaux.

Mardi 14, à 9 heures, distribution de pain et de viande aux indigents ; à 15 h. 30, place de la République, concert par l'Union musicale Nogentaise ; jeux divers : course aux œufs ; course pédestre (10 m.) ; concours de grimaces ; course pédestre (30 mètres) ; jeu des œufs ; course pédestre (1.000 m.) ; jeu des canards ; lutte à la corde ; nombreux prix à chacun des jeux. A 21 h. 30, retraite aux flambeaux.

ETAT CIVIL

Naissances : - Jeanne Plisson, au Bourg ; Yvonne Foucault, à la Montagne.

CHATEAURENARD

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voilà le programme de la fête nationale. Ce soir, à 21 heures, grande retraite aux flambeaux.

Demain, à 9 heures, distribution de secours aux indigents, à la mairie ; à 14 heures, remise solennelle des armoiries du prix de vertu ; à 15 heures, dépot d'une gerbe de fleurs sur le socle du monument ; à 15 h. 30, distribution de bonbons aux enfants ; à 16 h. 30, concert, place de l'Hôtel-de-Ville ; à 21 heures, embrasement des tours du vieux château ; à 21 h. 30, bal gratuit en plein air ; illuminations. Les habitants sont instamment priés de pavoiser et d'illuminer.

ETAT CIVIL

Naissances : - Colette Chasseignaux, avenue Gambetta, 5 ; Suzanne Cathelin, avenue Gambetta, 5 ; Jean Collé, avenue Gambetta, 5. Publications de mariages. - Ernest Sivy, commis des Postes, et Jeanne Chretien, Marcel Lauré, clerc de notaire, et Marguerite Martignon, modiste à Aillan-sur-Indon.

MARIAGE

Mariage. - Léon Fleury, cauffeur à l'usine à gaz, et Angèle Chapelin.

ETAT CIVIL

Naissances : - Jean Bouillier ; Pierre Charon ; Gabrielle Meunier ; Joséphine Guénot ; André-Louis Méchin.

ETAT CIVIL

Naissances : - Rose Truffot, 77 ans, à Vaulchères.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

CHAMPS

Collation d'auto. - Une collation s'est produite au café du château de Beaulieu, entre une automobile conduite par M. Espinoux, représentant de commerce à Auxerre, et une auto conduite par le docteur Thiaux, de Cravant. M. Espinoux a été contusionné. L'une des voitures a subi d'assez sérieux dégâts.

LOIRET

MONTARGIS

Accidents du travail. - Polisseur-nikeleur, 158, rue de Paris, M. André Vernet, s'est blessé au pouce, à l'index de la main droite ; commis boucher chez M. Dupré, 80, rue de la Chaussée, M. Emile Pancevaux s'est fait une large coupure à la main gauche ; en transportant une pièce de machine, l'ouvrier typographe Passaguet, de l'imprimerie Léger s'est écharpé en partie le gros orteil gauche ; toupilleur au Meuble Montargis, M. Gaston Bernier a eu l'index et le pouce gauche entamés par sa machine.

NOGENT-SUR-VERNON

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni et a pris les décisions suivantes : Fait des propositions pour l'attribution de legs Robin et Cornemint.

Vote différentes augmentations de crédits reconnus insuffisants. - Approuve certains excédents de crédits mandats en 1924.

Demande favorable à une demande de vente de boissons alcooliques. - Approuve le compte administratif du maire et du receveur municipal.

Établi les budgets additionnels pour insuffisance de revenus. - Maintient la taxe vicinale pour 1925.

Vote les budgets vicinal additionnel 1925 et primitif 1926.

Établi les listes d'assistance. - Demande l'établissement, sans délai, de l'éclairage électrique.

Maintient les terrassements dans le cimetière, à partir du 1er juillet. - Approuve le compte administratif du maire et du receveur pour le bureau de bienfaisance.

Vote les budgets additionnels 1925 et primitif 1926 du bureau de bienfaisance.

Nommé une commission pour la réorganisation de la compagnie des sapeurs-pompiers ; pris l'engagement financier relatif à l'entretien de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Demande l'application de mesures concernant l'hygiène publique et la propreté des rues.

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voilà le programme de la fête du 14 juillet. Aujourd'hui, à 21 h. 30, retraite aux flambeaux.

Mardi 14, à 9 heures, distribution de pain et de viande aux indigents ; à 15 h. 30, place de la République, concert par l'Union musicale Nogentaise ; jeux divers : course aux œufs ; course pédestre (10 m.) ; concours de grimaces ; course pédestre (30 mètres) ; jeu des œufs ; course pédestre (1.000 m.) ; jeu des canards ; lutte à la corde ; nombreux prix à chacun des jeux. A 21 h. 30, retraite aux flambeaux.

ETAT CIVIL

Naissances : - Jeanne Plisson, au Bourg ; Yvonne Foucault, à la Montagne.

CHATEAURENARD

LA FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Voilà le programme de la fête nationale. Ce soir, à 21 heures, grande retraite aux flambeaux.

Demain, à 9 heures, distribution de secours aux indigents, à la mairie ; à 14 heures, remise solennelle des armoiries du prix de vertu ; à 15 heures, dépot d'une gerbe de fleurs sur le socle du monument ; à 15 h. 30, distribution de bonbons aux enfants ; à 16 h. 30, concert, place de l'Hôtel-de-Ville ; à 21 heures, embrasement des tours du vieux château ; à 21 h. 30, bal gratuit en plein air ; illuminations. Les habitants sont instamment priés de pavoiser et d'illuminer.

ETAT CIVIL

Naissances : - Colette Chasseignaux, avenue Gambetta, 5 ; Suzanne Cathelin, avenue Gambetta, 5 ; Jean Collé, avenue Gambetta, 5. Publications de mariages. - Ernest Sivy, commis des Postes, et Jeanne Chretien, Marcel Lauré, clerc de notaire, et Marguerite Martignon, modiste à Aillan-sur-Indon.

MARIAGE

Mariage. - Léon Fleury, cauffeur à l'usine à gaz, et Angèle Chapelin.

ETAT CIVIL

Naissances : - Jean Bouillier ; Pierre Charon ; Gabrielle Meunier ; Joséphine Guénot ; André-Louis Méchin.

EN MARGE DE NOTRE HISTOIRE

Six siècles de fidélité ininterrompue au même coin de terre nivernaise LES JAULT

Je viens de faire connaissance avec le plus chaste de nos villages d'alentour: Saint-Benin-des-Bois.

Saint-Benin-des-Bois, au mi-chemin de Saint-Saulny et de Lury-le-Bourg, au sud des bras de la rivière de Nièvre a sa source et où s'éleva la prime enfance d'Adam-Billaud.

Mais, est-ce le souvenir seul du menuisier-poète qui m'amenait par un beau dimanche de mai en ce verdoyant val de Lury?

Ce village ne tient-il pas une place d'honneur en notre histoire locale. N'a-t-il pas depuis les temps les plus lointains du régime féodal vu prospérer la plus importante des associations de travailleurs, encore nombreuses en Nivernais avant la révolution de 1789, connue sous le nom de Grande communauté des Jault.

En mettant le pied sur ce monticule granitique qui fièrement regarde Montenoison, si je n'ai pas en la bouche d'y trouver comme au temps de Dupin, les trente-six membres hommes, femmes et enfants qui vivaient tout comme leurs ancêtres, c'est à-dire: au même pot, sel et chantage de pain, j'ai cependant la joie d'être reçu par le fils du dernier maître, dernier administrateur de cette célèbre communauté.

On sait que la communauté des Jault est ainsi nommée de la famille qui la fonda, du moins portée depuis le moyen âge jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle à son plus haut degré de prospérité.

Elle se constituait, comme toutes les autres, pour éviter la réversion féodale, ce qui lui permit de se développer sans crainte le morcellement indéfini des héritages et cela, grâce à une constitution dont aucun article ne fut jamais écrit, et qui jusqu'en 1818 fut religieusement observée et respectée.

Le chef élu, qu'on appelait le maître, résidait avec les pouvoirs les plus étendus.

Il le faisait en bon père de famille, assignant à chacun son courage, distribuant à chacun ce qui lui était nécessaire: il tenait la bourse commune, achetant, vendant, contractant par devant notaire pour l'acquisition des biens nouveaux, payant impôts, taxes, redevances inscrits en son nom. Il consultait dans toutes les affaires importantes ses paroissons et chaque année rendait compte de sa gestion. A sa mort, l'autorité passait à l'élection entre les mains du plus capable, et la vie continuait.

Et en poursuivant cette longue suite d'années heureuses faites de paix, d'union et de travail, qu'aucune perturbation politique ou sociale n'avait pu interrompre, les beaux vers de Virgile en ma mémoire chantaient le bonheur de l'homme des champs.

Et pourtant, n'est-ce pas quasiment au lendemain d'un encouragement officiel reçu au nom de la princesse Adélaïde, sœur du roi, lors du comte agricole de Saint-Réobert en 1844 « comme encouragement à persévérer dans un genre de vie qui a pour base la concorde, l'esprit d'association de famille, sources premières de toutes les vertus » que la paix de la communauté florissante fut rompue.

C'est qu'alors, un membre qui volontairement s'était retiré de l'association — d'édifier de Rumka des myrtes et des rosiers en fleurs.

Dès les premières escarmouches, le comte Rumka était allé combattre pour son pays mais son intention, mit à la disposition du parrain de son maître, le château et les serpilliers.

Quant Boris est installé confortablement à Yvana et Rosa, il recommanda à cette dernière de veiller avec le plus grand soin sur sa protégée, et la soigner physiquement et moralement, d'écarter surtout ce qui pourrait lui rappeler le passé, de lui parler ainsi qu'à bébé, de lui enseigner seulement le français et de lui apprendre à lire dans cette langue.

C'était d'autant plus aisé que Rosa avait été bien des années à Nice avec sa maîtresse, la princesse Romalewsky, cliente assidue de la Côte d'Azur.

Ensuite, rassuré, sachant à quel point il pouvait compter sur la fidèle servante, Boris reparti pour Narwald.

En route, il apprit que la guerre était terminée, que la plupart des chefs kuraniens s'étaient soumis, le couteau sur la gorge. Il est vrai, mais que cependant ils avaient dû jurer fidélité à l'Empereur.

joint à son nom celui de sa femme, le cousin en a fait autant.

Cet homme actif, ordonné, est heureux de continuer l'œuvre tenace de sa lignée. L'œuvre des Etienne, Pierre, des Claude, des Jean, des François, des Paul Lejault qui, patiemment, conquièrent sur la forêt, tant de boussélées de prés, de terre de labour et dont le domaine, administrativement dénommé les Jaults, par les gens du pays est toujours appelé: La Communauté.

M. Lejault-Perret, avec fierté, nous fait les honneurs de son bien, nous fait sentir le bon entretien de ses bâtiments et leurs récents aménagements.

Ce qui tout d'abord frappe, c'est l'importante proportion des bâtiments. Construits en pierres de taille, l'ardoise a remplacé l'antique couverture d'aisiame (bardoue de châtaignier). Le porche des deux immenses granges s'élève en un cintre si grand qu'il suffirait à de vastes églises.

Tous les bâtiments ont du poids. N'ont-ils pas été élevés par des hommes sûrs du lendemain et pour abriter les quarante Lejault avec leur famille?

C'est le verre en main, près d'une de ces hautes et larges cheminées de pierre communes à nos campagnes, entre le dessinateur et l'ouvrier, les vieillards assistés de fatigues peinturlurées et la guine circulaire, la comtoise régulière tic-tac, que le maître de céans lui a égrené ses souvenirs comme il les avait contés, il y a trente-cinq ans, à M. Albert Maron.

Précieux souvenirs qui très heureusement compulsaient ceux que nous a laissés Dupin et ont trouvé place dans la curieuse et savante monographie: Une association agricole de l'ancienne France (La Communauté des Jaults) qui fut paratire en 1890, chez M. Mazeron, ce fidèle disciple de Le Play.

Et tout en écoutant ce vieux terrien parler avec tendresse des mœurs et coutumes de ses aïeux, je songeais que j'étais assis près de l'être où aux longues veilles d'hiver, ils aimèrent à se réunir. Je songeais que ce vénérable maître avait été, durant des siècles, le réfectoire, le dortoir commun à toute la communauté. Que c'était là que les hommes étaient servis à la même table, pendant que les femmes et leurs enfants mangeaient dans la chambre qui leur était réservée.

Et sous le geste protecteur d'une statuette de la Mère de Dieu, gardienne de cette demeure, je me représentais la vie patriarcale, douce, religieuse des anciens qui se voulaient aussi le fleur d'une large et abondante charité. C'est que les pauvres avaient dans l'arche — il en est de même aujourd'hui — une large part au chantage de pain.

Et en évoquant cette longue suite d'années heureuses faites de paix, d'union et de travail, qu'aucune perturbation politique ou sociale n'avait pu interrompre, les beaux vers de Virgile en ma mémoire chantaient le bonheur de l'homme des champs.

Et pourtant, n'est-ce pas quasiment au lendemain d'un encouragement officiel reçu au nom de la princesse Adélaïde, sœur du roi, lors du comte agricole de Saint-Réobert en 1844 « comme encouragement à persévérer dans un genre de vie qui a pour base la concorde, l'esprit d'association de famille, sources premières de toutes les vertus » que la paix de la communauté florissante fut rompue.

C'est qu'alors, un membre qui volontairement s'était retiré de l'association — d'édifier de Rumka des myrtes et des rosiers en fleurs.

Dès les premières escarmouches, le comte Rumka était allé combattre pour son pays mais son intention, mit à la disposition du parrain de son maître, le château et les serpilliers.

Quant Boris est installé confortablement à Yvana et Rosa, il recommanda à cette dernière de veiller avec le plus grand soin sur sa protégée, et la soigner physiquement et moralement, d'écarter surtout ce qui pourrait lui rappeler le passé, de lui parler ainsi qu'à bébé, de lui enseigner seulement le français et de lui apprendre à lire dans cette langue.

C'était d'autant plus aisé que Rosa avait été bien des années à Nice avec sa maîtresse, la princesse Romalewsky, cliente assidue de la Côte d'Azur.

Ensuite, rassuré, sachant à quel point il pouvait compter sur la fidèle servante, Boris reparti pour Narwald.



M. LEJAULT-PERRET, Fils du dernier maître de la communauté des Jault.

Phot. E. Belle, (Cl. Paris-Centre) chose qui n'était jamais arrivée — et à qui on avait accordé 1.350 francs, comme on le faisait de droit aux filles qui en mariant quittaient la communauté, dot qu'elles avaient acceptée en déclarant renoncer à tous autres droits, revenant sur la foi jurée, ses réclamations provoquèrent la catastrophe.

Après la suite d'une débauche et coquette procédure menaçant de s'ensuivre, — puis-que en l'espèce elle ne se rapportait à aucun précédent — d'un commun accord tous les membres, tout en déclarant regretter devant les mœurs nouvelles, ne pouvant continuer à vivre comme leurs ancêtres, décidèrent d'opérer amiablement le partage de la propriété jusqu'alors indivise. Le 3 mars 1847, la communauté coutumière des Jault cessa d'exister. Il faut omettre toutes contestations et réclamations, les anciens titres et archives furent brûlés.

Alors chacun s'en alla vers de nouvelles destinées... Sur de nouveaux coins de terre tous s'appliquent en famille à suivre la tradition de leurs pères dont ils ont conservé les qualités morales et le caractère physique. C'est pourquoi en nivernais on sait tout ce que veut dire, en parlant d'un entré-eux: C'est un Jault.

Avis mortuaires

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Charles THIEBLOT, Née Marie GUYARD, décédée en son domicile, à Lormes, le 11 juillet, munie des Sacraments de l'Eglise.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de Madame Athanasie SOUCHON, Née Françoise Estelle MERLIOT, décédée en son domicile, à La Pétrouze, commune de Marzy, le 12 juillet 1925, dans sa 88e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

Vous êtes prié d'assister aux Services anniversaire de Madame Augustin de VAULX, qui sera célébré en l'église de Montigny-le-Blin, le jeudi 16 juillet, à 10 heures et demi.

Services et Messes

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

LES CONCERTS DE T. S. F. RADIO-PARIS. A 12 h. 45, radio-concert Lucien Paris: 1. Marche normande (L. Ballerou); 2. Gri-Gri, valse (P. Linck); 3. Menuet, solo de violon (P. Derowald-Kreisler); 4. Loinaine caresse (J. Bati); 5. Un soir de fête à La Havana (Rippucci); 6. Vivace, solo de violoncelle (Samarini); 7. L'Amour est une folie, fox-trot (Spahy-Bernaux); 8. Une fête à Aranzue, ouverture (Demersmann-Salabert); 9. Sérénade vénitienne (F. Martini).

Foires et marchés de la région

BOURGES. — On cotait: grains (100 kilos), froment, 1re qualité, 135 à 138 fr.; seigle, 100 francs; orge, 95 à 100 fr.; avoine noire, 38 à 40 fr.; son, 66 à 68 fr.; farines, 177 fr. 1/2; céréales, 92 à 94 fr.; paille, 30 à 35 fr.; canards, à la paire, 25 à 35 fr.; poulets, la paire, 35 à 42 fr.; pigeons, la pièce, 5 à 6 francs; lapins domestiques, 15 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 6 à 6,50; beurre frais, le demi-kilo, 6,50 à 7 fr.; heures de savonniers, le demi-kilo, 6,50; miel, le demi-kilo, 8,50 à 9 fr.; pruneaux, le litre, 2 à 2,50; haricots blancs, le litre, 2,50 à 3 fr.; haricots rouges, le litre, 2,50 à 3 fr.; pommes de terre nouvelles, le kilo au détail, 50 à 60; bœuf, 9,50, 10 à 12 fr.; mouton, 12,50 à 15 fr.; porc, 10 à 12 fr.; veau, 10, 12 à 17 fr.; veaux, 10 à 15 le demi-kilo; porc, 2,80 à 3,00.

CHALON-SUR-SAONE. — On cotait: beurre, 6 à 6,50 la livre; œufs, de 5,75 à 6 fr. la douzaine; poulets, de 6,50 à 6 fr. la pièce; pigeons, 6 fr. la pièce; haricots verts, 1,75 à 1,75 la livre; carottes, 0,80 à 1 fr. la poignée; petits pois, 1,75 à 2 fr. les deux litres; choux-fleurs, 2 à 3 fr. pièce; artichauts, 1 à 1,25 pièce.

MONTCHAILLON-LÈS-MINES. — On cotait: beurre, 6,50; œufs, 6,25; canards, 36 fr. la paire; lapins vivants, 3 à 16 fr. la pièce, 2 fr. la douzaine; japons, 14 à 18 fr. pièce; pommes de terre nouvelles, 1 fr. le kilo; fromages de pays, 1 fr. pièce; bœ, 138 à 140 francs les 100 kilos; avoine, 95 à 100 fr. les 100 kilos; foin, 90 à 100 fr. les 500 kilos.

MOULINS-ENGILBERT. — On cotait: poulets 26 à 30 fr. la paire; gros poulets, 35 à 38 fr. la paire; cannelons, 26 à 28 fr. la paire; œufs, 5 fr. la douzaine; japons, 14 à 18 fr. pièce; pommes de terre nouvelles, 1 fr. le kilo; fromages de pays, 1 fr. pièce; bœ, 138 à 140 francs les 100 kilos; avoine, 95 à 100 fr. les 100 kilos; foin, 90 à 100 fr. les 500 kilos.

SENNÉCEY-LE-GRAND. — On cotait: bœufs gras, 400 à 510 fr. les 100 kilos; bœufs de trait, 320 à 440 fr. la paire; vaches grasses, 400 à 500 fr. les 100 kilos; vaches Carrières, 30 à 2.000 fr.; veaux, 540 à 600 fr. les 100 kilos; cochons gras, 580 à 610 fr.; cochons de lait, 80 à 150 fr. la pièce; moutons, 160 à 200 fr.

SANCERRE. — On cotait: chevaux, 24 à 40 fr. la pièce; canards, 30 à 38 fr. la paire; japons, 14 à 18 fr. la douzaine; lapins, 16 à 18 fr. la pièce; beurre, 6 à 6,50 la livre; œufs, 6 à 6,50 la douzaine; fromages, 6 à 7,20 la douzaine.

Fourdrain: 10. Cavatine, solo de violon (Raff.); 11. Madrigal (Julien Perret); 12. Si mes vers avaient des ailes (R. Hahn-Mouton); 13. Menuet, solo de violoncelle (Mozart); 14. Carnaval (M. Pesse); 15. La Navarraise, trio (Massenet-Alder).

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

Radio-concert de 18 h. 15 à 19 h. 15 (2.650 m.), avec le concours de Mlle Alice Andrieu, pianiste; MM. René Devaux, violoniste, François Carli, ténor; M. de Laplow, assureur-conseil.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Services automobiles de la route des Alpes et du Jura. Du 1er juillet au 15 septembre, deux itinéraires sont offerts aux voyageurs. — L'un de 1.200 kilomètres, par Barcelonne, Briançon, le Col du Lautaret, Grenoble, la Grande Chartreuse, Chambéry, Aix-les-Bains, Mont-Revard, Annecy, Lomboux, Chamouilly, Evian, Genève et Besançon, est effectué en 8 étapes d'une journée chacune.

Parmi les créations de la saison d'été 1925, il convient de citer: la mise en circulation d'un service direct de Nice à Chamouilly, en deux jours et demi; le rattachement de Grenoble, d'une part, à Vichy par Valence, le Puy et la Chasse-Dieu, d'autre part, à Turin par Briançon et le Col du Mont Genève.

Des billets individuels à itinéraire facultatif comportant à la fois des parcours en chemin de fer et des trajets en automobiles sont délivrés, avec une réduction de 20% pour le voyage en autocar, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. Ces billets permettent de s'arrêter en cours de route et, en particulier, aux très d'étapes des autocars.

THE DES INDES se recommande par sa saveur. Vient de Paraître DE L'AMOUR Etienne Rey

APOLLO LE RASOIR FRANÇAIS

BANANIA DEJEUNER SUCRÉ A LA FARINE DE BANANE BANANIA SURALIMENTATION INTENSIVE & RECONSTITUANTE BANANIA ALIMENT INDISPENSABLE AUX SPORTSMEN BANANIA LE TRÉSOR DES ENFANTS LE SEUL DEJEUNER DES FAMILLES

Papier à cigarettes ABADIE est fort et résistant

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

LE RASOIR FRANÇAIS Rasoir Apollo 30, r. Réaumur Paris

Un conseil aux rentiers

Trouver à la fois un intérêt rémunérateur et une sécurité absolue, voilà le double but de tout rentier. A ce double point de vue LA NATIONALE VIE (Entreprise privée, assurée au contrôle de l'Etat, fondée en 1820, s'impose au choix raisonné de tous ceux qui veulent augmenter leurs revenus et remédier à la vie chère en souscrivant une rente viagère. Une part, en effet, la Nationale applique les taux très avantageux des derniers tarifs de l'autre, elle présente des garanties exceptionnelles, grâce à une situation financière de premier ordre, résultat d'un siècle de gestion économique et prudente.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits, s'adresser au Siège Social, 2, rue Pillet-Will, à Paris, et chez les agents généraux en province, et notamment à: M. PREVOST, 19, rue La-Fayette; M. DUFRESNE, correspondant, 21, rue Charley-Roy, à Nevers;

M. GUILLERAUD et VATAN, à Cosne. M. LEHAUSSOIS, route d'Armes, à Clamecy.

POUR ÊTRE PARFAITEMENT JOLIE

VICHY à 6 heures de Paris ETABLISSEMENT THERMAL (Trois classes) Casino - Golf - Tennis - Courses Nombreux hôtels et villas

L'ÉTÉ REND LES PIEDS PLUS SENSIBLES.

Comment un simple bain de pieds salin et saturé remet vos pieds en parfait état.

Tous ceux qui ont les pieds sensibles connaissent par expérience les souffrances qu'ils éprouvent dès que les pieds enflent, se frottent, font quelque peu; ils brûlent comme du fer, ils se meurtrissent dans la chaussure qui semble devenir trop étroite et les douleurs causées par l'ancien cors et durillons sont plus atroces que jamais.

Go sel d'Hymion Les affections des voies respiratoires recourent souvent de la chaleur un véritable coup de fouet. C'est ainsi qu'un état beaucoup d'asthmatiques voient leurs accès augmenter de fréquence et d'intensité. Aussi leur recommandons la poudre de Go sel d'Hymion, qui réussit à coup sûr, elle soulage instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe, l'oppression et les quintes de toux de bronchites chroniques. Prix de la boîte 3 fr. 05 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.

Doit-on se réjouir de la mort de son épouse? C'est une question que se posent beaucoup de personnes. Mais il faut se rendre compte que la mort de son épouse est souvent le début d'une nouvelle vie.

Doit-on se réjouir de la mort de son épouse? C'est une question que se posent beaucoup de personnes. Mais il faut se rendre compte que la mort de son épouse est souvent le début d'une nouvelle vie.

Doit-on se réjouir de la mort de son épouse? C'est une question que se posent beaucoup de personnes. Mais il faut se rendre compte que la mort de son épouse est souvent le début d'une nouvelle vie.

Doit-on se réjouir de la mort de son épouse? C'est une question que se posent beaucoup de personnes. Mais il faut se rendre compte que la mort de son épouse est souvent le début d'une nouvelle vie.

Doit-on se réjouir de la mort de son épouse? C'est une question que se posent beaucoup de personnes. Mais il faut se rendre compte que la mort de son épouse est souvent le début d'une nouvelle vie.

Doit-on se réjouir de la mort de son épouse? C'est une question que se posent beaucoup de personnes. Mais il faut se rendre compte que la mort de son épouse est souvent le début d'une nouvelle vie.

CONTES de PARIS-CENTRE

Rinaldo s'amuse

(LÉGENDE ITALIENNE)

Venise, une des villes les plus pittoresques de l'Italie, et dans les temps reculés, capitale de la République vénitienne, possède encore aujourd'hui des délices d'une richesse et d'un goût artistique merveilleux.

En passant sous ces voûtes profondes je ne pouvais m'empêcher de frissonner au souvenir des martyrs oubliés dans ces sinistres lieux. Nous arrivâmes ainsi dans le long corridor doublé, et mon cœur s'arrêta :

— Voilà, dit-il le Pont des Soupirs. Sa voix me parut venir de l'autre côté, tellement il avait pris un ton pas et guttural.

— Avez-vous remarqué ici, à gauche, le palais des ducs de Z... ?

— Eh bien ! je vais en quelques mots vous conter la légende qui, de bouche en bouche, circule depuis des siècles.

Le duc de Z... habitait ce vaste palais avec sa jeune femme. Un beau garçon, joie et orgueil de la noble famille, venait de naître.

Un jour, la nourrice, ne quittant le bébé que pour quelques secondes, ne prévint personne de son absence.

En rentrant, elle vit la berceuse vide. Affolée, elle se mit à courir de tous côtés, criant :

— Où est mon bébé ? Où est mon bébé ?

— C'est Rinaldo ! C'est certain !

— Et le duc ordonna que, tout de suite, on montât saisir le voleur.

Mais l'épouse, se jetant aux pieds de son mari, l'implora de n'en rien faire, car Rinaldo, traqué, épuisé, lâcherait le fragile fardeau pour s'enfuir.

Avec un sang-froid extraordinaire, la courageuse mère s'agenouilla au milieu de la rue, et dit :

en face du palais, et, penché deux heures, elle resta là, priant avec ardeur, et dans une angoisse indescriptible.

On vint enfin avertir la duchesse que Rinaldo avait soigneusement déposé le précieux poupon à sa place, après l'avoir tendrement embrassé.

La famille ducale récompensa le garde avec largesse et fit ériger une niche dans cet angle, où, depuis ce sauvetage miraculeux, une veuleuse, jour et nuit, projette ses douces lueurs sur la Vierge Marie et l'enfant Jésus.

Quant à notre héros, l'histoire n'en parle pas davantage.

Nadège NASTRI.

NOS VINS DE FRANCE

Comment les classer, les vinifier les conserver, les présenter

Par Raymond Brunel, ingénieur agronome, professeur d'œnologie de l'École supérieure de commerce et de l'Union des sommeliers de Paris.

Un volume de 232 pages avec nombreuses gravures. Prix broché 12 francs, franco 12 fr. 50.

Cet ouvrage contient pour la première fois une classification complète des vins de France, non seulement de ceux des grands crus du Bordelais, de la Bourgogne, de la Champagne, de l'Anjou, de la Touraine, mais encore de nos principaux départements viticoles, quelle que soit la qualité de leurs produits.

Les meilleurs procédés de vinification sont rappelés brièvement, puis les méthodes de conservation sont largement exposées pour permettre à tous ceux qui ont des caves de soigner avec succès et d'élever avec rapidité leurs vins pour leur permettre de leur faire rendre la plus grande qualité.

L'auteur, auquel les questions hôtelières sont très familières, expose comment il faut guider le choix des consommateurs, associer les divers vins aux menus, régler l'ordre de marche de leur service pendant les repas, les décanters, les chauffer ou les rafraîchir selon les circonstances.

Il montre comment doivent être rédigées les cartes des restaurants pour intensifier la consommation, quels sont les services utiles qui peuvent rendre les sommeliers, le soin avec lequel doivent être choisis les verres et les carafes. Enfin, il expose les divers moyens de propagande qui doivent être employés pour augmenter la consommation du vin et lutter contre la prohibition.

Cet ouvrage a été écrit spécialement dans un but de propagande pour tous ceux qui s'intéressent au vin : négociants, viticulteurs, courtiers, hôteliers, restaurateurs, débitants, sommeliers et amateurs de bons vins. Catalogue général de la Librairie, gratis et franco sur demande.

Le duc de Z... avait un singe, d'une laideur extraordinaire, mais plein de malice : Rinaldo, un jeune homme nommé ainsi, — Pourquoi ? Avait-il quelques ressemblance avec l'illustre brigand de la Calabre ? Je ne sais. — Mais il est certain que le nouveau-né, végéssant dans ses langes, intriguait l'anthropoïde.

Souvent, se cachant derrière les rideaux, Rinaldo épiétait avec un intérêt très vif tout ce qui se faisait.

Un jour, la nourrice, ne quittant le bébé que pour quelques secondes, ne prévint personne de son absence.

En rentrant, elle vit la berceuse vide. Affolée, elle se mit à courir de tous côtés, criant :

— Où est mon bébé ? Où est mon bébé ?

MATRIE DE NEVERS

ADJUDICATION du 7 août 1925, à 10 heures, à l'hôtel de ville.

Construction d'un égout rue de la Banque

Montant des travaux, y compris somme à valoir : 7.500 fr.

Châtillonnet : 200 fr.

Se renseigner à la mairie, bureau du secrétariat. 26.814

Ventes de propriétés

PROPRIÉTÉ sise au Pont-Neuf, à Luzay, usage café-restaaurant, pouvant convenir pour tout commerce, jardin et dépendances, à vendre à l'amiable.

Pour renseignements s'adresser à M. GENDRAS Fils, à Luzay (Nièvre). 26.834

Dans chef-lieu de canton Allier (ex-press, route nationale)

HOTEL

VINS - RESTAURANT 19 m², avec tout le confort moderne. Garage, jardin, dépendances. Affaire négociée, du plus grand avenir pour gens travailleurs. Prix demandé : 35.000 dont 40.000 comptant.

Erre M. CORDIER, 7, rue des Halles, Paris. 26.787

Ventes

Une BICYCLETTE HOMME avec rouille et une BICYCLETTE FILLETTE très peu roulée. S'adresser 22, rue de Nièvre, Nevers. 26.829

CYCLE-MOTO PEUGEOT parfait état, ayant roulé 600 km. environ, prix intéressant. S'adresser ou écrire à M. EYRAUD, La Guerche (Cher). 26.861

MATERIEL AGRICOLE

d'occasion, état de neuf. Faucheuses : 1 Deering, 2 chevaux ; 2 Cornick, 2 chevaux ; 3 Wood Piller, 2 chevaux ; 1 Massey Harry, 2 chevaux ; 1 Champion 1 cheval, 2 rateaux faneurs de 2 m. 10 ; 1 faneuse 6 fourches.

Moissonneuses-javeluses : 1 Januel, 2 chevaux ; 1 Hironde, 2 chevaux. 1 Wood Piller, 1 cheval. Charrues : 3 Brabant doubles ; 1 défonceuse Piller. Charrettes n° 2 et 4. Divers autres instruments.

S'adresser à M. Ch. CARRE, 11, rue Régemortes à Moulins (Allier). 25.651

PETRI MEGANIQUE, état neuf, cause cessation commerce. S'adr. AGENCE HAYAS, Clermont-Ferrand, n° 3.001. 26.734

Pour renseignements s'adresser à M. GENDRAS Fils, à Luzay (Nièvre). 26.834

PERSONNEL

ON DEMANDE

APPRENTI CUISINIER, présenté par ses parents. S'adresser GRAND HOTEL DE LA PAIX, Nevers. 26.800

GARÇON ou FILLE DE SALLE très au courant du service. Bonnes références. Bureau du journal. 26.767

CHARRETIER marié ou célibataire, chevaux, et un HOMME pour conduire bœufs attelage, ferme 30 km. Dijon. S'adresser M. BEULLIER, à Talmay (Côte-d'Or). 26.755

CHAUFFEUR camion NASH-QUAD, pour transport bois de chauffage, très bon salaire. Inutile de se présenter sans références. M. BOURGEOIS, bois, à Montreuilon (Nièvre). 26.682

ENGRENEUR pour la campagne

d'été, état de neuf. Faucheuses : 1 Deering, 2 chevaux ; 2 Cornick, 2 chevaux ; 3 Wood Piller, 2 chevaux ; 1 Massey Harry, 2 chevaux ; 1 Champion 1 cheval, 2 rateaux faneurs de 2 m. 10 ; 1 faneuse 6 fourches.

Moissonneuses-javeluses : 1 Januel, 2 chevaux ; 1 Hironde, 2 chevaux. 1 Wood Piller, 1 cheval. Charrues : 3 Brabant doubles ; 1 défonceuse Piller. Charrettes n° 2 et 4. Divers autres instruments.

S'adresser à M. Ch. CARRE, 11, rue Régemortes à Moulins (Allier). 25.651

Pour renseignements s'adresser à M. GENDRAS Fils, à Luzay (Nièvre). 26.834

ON OFFRE

HOMME de cour, bon soldat, cause cessation commerce. S'adresser à M. Jean GUDIN, à la Chaise, par Corbigny (Nièvre). 26.797

GENS DE MAISON ON DEMANDE

CUISINIÈRE, munie sérieuses références, pour Beaune. S'adresser à Mme André MORIÉY, à Beaune (Côte-d'Or). 26.693

ON DEMANDE à acheter BOUTELLES DE CHAMPAGNE VIDE à 0 fr. 40 la bouteille. Faire offre 7, rue Creuse, Nevers. 25.655

INSTITUTRICE demande emploi vacances près enfants. Excellentes références. Bureau du journal. 26.622

Suis acheteur CHAR A BANC, 800 kilos, état neuf, donner prix et renseignements à M. A. CABRAT, vins, La Chapelle-Saint-André (Nièvre). 26.755

ENTREPRENEUR de transports CHERCHE dans la région de Nevers travail sérieux en bois, grumes ou étais. Ferait débardage et transport. Bureau du journal. 26.857

L'HEUREUX GAGNANT par Albert GUILLAUME. Illustration of a man playing roulette.

MORS GRAND Garage de la Nièvre. Simple - Souple - Silencieuse.

GAVEAU PIANO. L'HEURE EST VENUE DE FAIRE SON CHOIX D'UN PIANO. PARI LES NOMBREUX MODÈLES.

PAPIERS PEINTS. Depuis 0.70 Le Rouleau KEPPENES LEGRAND. 68 Rue Voltaire, Paris 11ème.

Fournitures pour Usines. APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE. COURROIES. HUILES & GRAISSES.

FABRIQUE SPÉCIALE DE PALETOTS DE CHEVRES SUISSES. Prévost - Maréchal. FOURREUR-SPECIALISTE.

Garage Alfred DECELLE. 28, rue Saint-Benin, NEVERS, 300 mètres de la Gare.



- Et intelligent. Madame, ce matin, c'est lui qui m'a fait remarquer que j'oubliais mon Charbon de Belloc

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède.

Maux de Jambes. Maladies de la Peau. Eau Précieuse. Une bonne habitude.

Lithinés au D'Gustin. Tout le monde boit des Lithinés au D'Gustin.

ANIS BERGER MARSEILLE. La sécurité du consommateur exige une marque connue.

Réparations d'Automobiles. J. LANGERON. TIMBRES-POSTE.

Guérison des Maladies de l'Estomac et de l'Intestin. La Poudre de l'Hôpital.

On est enfin arrivé à trouver une spécialité. La Poudre de l'Hôpital.

Je Sais tout

Sommaire :

- Faites du camping, sport complet : par M. Henry Defert, président du Touring Club.
- Le camping pratique, par M. J. J. Loiseau, directeur de la section des touristes-campeurs du Paris-Union-Sport-Club.
- Les pêches originales, par M. L. G. Charmaux.
- Les vacances à la plage : l'Aquaplane.
- Considérez vous-même : une fenêtre aquarium, par M. Monnier.
- Le bréviaire du sans-filiste : La T. S. F. en vacances, par M. Lucien Chédion, ingénieur.
- De l'été à l'hiver en 20 minutes : Les « télégraphiques » de montagne.
- L'auscultation par T. S. F.

LA MUTATION

Société anonyme au capital de 4.000.000. Siège social PARIS, 145, rue du Faubourg-Saint-Denis. Agence Principale du Centre NEVERS, 8, rue La Fayette, Téléph 5-05.

Officiers Ministériels

EXTRAIT des minutes du greffe de la Cour d'Appel de Bourges. Par arrêt contradictoire rendu par la cour d'appel de Bourges le 26 juillet 1925.

MAISON DE CAMPAGNE, environs de Nevers, 10 pièces, grenier non mansardé, pouvant être transformé en chambres ; jardin, verger. Le tout clos de murs. Libre de suite. Prix : 50.000. Grandes facilités.

JOLIE VILLA, canton pittoresque Nièvre, construction sur cave, 11 pièces, peut être distribuée en 2 logements ou servir de meublé pour saison été ; peut également convenir à tout commerce par sa situation et ses dépendances. Prix 45.000.

4.012. - TABAC-CAFÉ, sous-préfect. Centre, important chiffre d'affaires. A enlever avec 25.000. Cause décès.

2.007. - TABAC-BUVETTE, préfecture Centre, long bail, loyer couvert en partie par sous-location, gros chiffre. Pressé. On traite avec 35.000 comptant.

4.039. - HOTEL-CAFÉ SALLE DE BAL, ville industrielle du Centre, long bail, beau logement, dépendances. A enlever avec 20.000. Cause maladie.

2.007. - HOTEL-RESTAURANT, préfecture, bail 18 ans loyer couvert en partie par sous-location, 16 n°. Vastes dépendances, important matériel. Prix à débattre. Facilités.

4.035. - ÉPICERIE FRUITERIE, préfecture Centre, grande licence, beau logement, vastes dépendances, long bail, loyer intéressant. A enlever avec 18.000.

4.057. - ÉPICERIE, ville industrielle, très belle installation, logement en parfait état, jardin. Affaires 90.000 justifiées. A enlever avec 20.000.

4.051. - CAFÉ, proximité usine centre industriel, loyer insignifiant, beau logement, cour, jardin, eau gaz. Prix 20.000 comptant à débattre. Convient à jeune ménage actif.

4.040. - BEAU CAFÉ, important sous-préfecture Centre, long bail, loyer 1.500, grand logement. A enlever avec 15.000. Cause santé.

4.002. - MÉCANIQUE GÉNÉRALE, important matériel et bon outillage, vaste atelier, beau logement, long bail, vieille affaire laissant beaux bénéfices, 60.000, comptant à débattre.

4.000. - COIFFEUR, grande ville Centre, très bien placé, coin de rue, 14 ans de bail à 1.400. A enlever avec 12.000 comptant.

4.063. - GRAINETERIE, dans importante ville du Centre, vastes locaux, long bail, loyer intéressant. Prix 35.000. Facilités, double emploi.

4.089. - SERRURERIE FERRONNERIE, sous-préfecture Centre. Vieille affaire, long bail, loyer 2.000. A enlever avec 25.000.

2.005. - BOULANGERIE, gros canton Allier, 18 ans de bail, loyer 1.150, grand logement, vastes dépendances, pétrin mécanique, 1 camionnette Citroën 10 HP. Prix à débattre. Facilités paiement. Cause décès. 26.836